



## LICENCE 2009

### ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

*L'organisme de contrôle ECOCERT SAS, agréé et accrédité pour la certification de produits agricoles et alimentaires issus du mode de production biologique atteste que l'opérateur :*

#### FROMAGERIE DE LA VALLEE DE L'ORMEZE

LA PASSA

07270 GILHOC SUR ORMEZE - FRANCE

*s'est engagé pour la période ci-dessous à respecter les règles de production biologique en vigueur.*

*Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer à importer ou à distribuer des produits conformes au mode de production biologique.*

*Seul il ne permet pas la commercialisation de produits ou la facturation de prestation de service avec référence au mode de production biologique.*

*Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits conformes et/ou d'une attestation listant les process conformes.*

LICENCE N° 151990T

Fait le 13/12/2008

Valable du 01/01/2009 au 31/12/2009

Le présent document est la propriété d'ECOCERT sas.  
Il doit être restitué sur simple demande.  
Seul l'original signé est valable.

Le Responsable de Certification, Jérôme VIEL

ECOCERT sas – BP 47 – 32600 L'ISLE-JOURDAIN – Tél. 05 62 07 34 24 – Fax. 05 62 07 11 67

Organisme de contrôle agréé sous le numéro AB n°01 par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité.  
Accréditation COFRAC n° 5-0035 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)